

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 1^{er} avril 2025

OBJET :

Opération premier départ - Jeunesse au Plein Air

Rapporteur : Mme DROUVILLE
Délibération n°5

EXPOSÉ DES MOTIFS

L'opération « Aide au premier départ en centre de vacances » est organisée par la Caisse d'Allocation Familiales, le Conseil Départemental et la Direction de la Cohésion Sociale. Le pilotage est assuré par l'association Jeunesse au Plein Air.

Il s'agit de permettre aux enfants et aux adolescents de la ville d'Essey-lès-Nancy de découvrir la vie en centre de vacances.

Les objectifs sont les suivants :

- **Promouvoir les vacances** collectives et rechercher les conditions pour dépasser les obstacles économiques et psychologiques à l'inscription.
- **Favoriser le premier départ en** centre de vacances d'enfants et d'adolescents qui n'ont jamais connu d'expérience de vie collective.
- **Ajuster les mesures d'aide** aux besoins des familles pour encourager les départs en centres de vacances.
- **Sensibiliser les collectivités locales** et les aider à mettre en œuvre une dynamique communale (ou intercommunale) d'appui aux séjours en centres de vacances.
- **Créer des liens entre les acteurs locaux** pour constituer un réseau d'appui autour des départs en vacances.
- **Promouvoir la mixité sociale** des jeunes inscrits dans un centre de vacances dans une démarche éducative et citoyenne.

Il est proposé d'adhérer pour la cinquième année, à cette opération premier, second et troisième départ pour 22 enfants d'Essey-lès-Nancy, en collaboration avec le pôle loisirs-éducation de la ville. La participation du CCAS s'élèverait à 100 € par enfant soit une enveloppe totale de 1 200 € pour 12 départs.

PROPOSITION

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration d'autoriser la signature par le Président de la convention relative à l'opération départ 2025.

Il est précisé que les crédits nécessaires à cette action sont inscrits au chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » du budget primitif 2025 de l'établissement.

DELIBÉRATION

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 7 avril 2025.

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

REUNION DU MARDI 1^{ER} AVRIL 2025

**SOUS LA PRESIDENCE DE
M. Michel BREUILLE PRESIDENT DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	14
Nombre de votants	15

PRESENTS :

Mmes Nadine CADET, Evelyne DEVOUGE, Marie LOZINGUEZ, Elise DROUVILLE, Catherine CHOPIN-RENAULD, Janine MARCHAL, Marie-France METZELARD et Claudine ROBERT.

MM. Jacques THOUVENIN, Gabriel HOFFER, Francis BENAZECH, Patrick CAILMAIL et Michel ELMERICH.

POUVOIR :

M. Christophe CHEVARDÉ à Mme Catherine CHOPIN-RENAULD

EXCUSÉS :

Mme Geneviève BENJAMIN et M. Claude CHASSARD

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE

